

*Royaume du Maroc*



**UNIVERSITE ABDELMALEK ESSAADI**  
**ECOLE NATIONALE DES SCIENCES APPLIQUEES DE**  
**TETOUAN**

## ***CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES***

**APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 02/ENSATETOUAN/2019**

**Jeudi 31 octobre 2019 à 10 h 30 mn**  
**(Séance publique)**

**Lot Unique**

**Gestion en Concession du centre de photocopie de l'Ecole Nationales des  
Sciences Appliquées de Tétouan**

**CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES (CPS)**  
**APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
**N° 02/ENSATETOUAN/2019**  
**(Séance publique)**  
**(Lot Unique)**

**Gestion en Concession du centre de photocopie de l'Ecole Nationales des  
 Sciences Appliquées de Tétouan**

Appel d'offre ouvert passé en application des dispositions de l'article 16 § 1, Article 17 § 1 du Règlement Relatif aux Conditions Et Formes de Passation des Marchés Publics pour le compte de l'Université Abdelmalek Essaâdi ainsi que Certaines règles relatives à leur Gestion et leur contrôle (29 juin 2015).

**Entre les soussignés :**

Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale Des Sciences Appliquées Tétouan  
**Désigné ci-après par « le Maitre d'Ouvrage »**

**D'une part,**

**Et.**

- Monsieur: .....
- Agissant au nom et pour le compte de:.....
- Faisant élection de domicile à : .....
- Inscrit au Registre de Commerce de : ..... Sous le n° : .....
- Affilié à la C.N.S.S. sous le n° : .....
- Patente n°: .....
- Titulaire du compte bancaire ouvert au : .....sous le N° : .....

**Et désigné ci- après par le « concurrent »**

**D'autre part.**

## Article 1 : OBJET DU PRESENT APPEL D'OFFRES

Le présent cahier de prescriptions spéciales concerne l'appel d'offre ouvert sur offre de prix pour la passation d'un marché relatif à : LA GESTION EN CONCESSION DU CENTRE DE PHOTOCOPIE DE L'ECOLE NATIONALE DES SCIENCES APPLIQUEES DE TETOUAN, en vue de conclure un marché reconductible, au titre de l'exercice 2019.

Il est entendu que cette gestion ne signifie nullement, cession ou transfert, à quelque titre que ce soit.

## ARTICLE 2 : MODE DE JUGEMENT DES OFFRES

Les prestations du présent appel d'offres seront jugées en lot unique.

## Article 3 : PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHÉ

Les pièces sur lesquelles s'établiront les rapports avec le prestataire en cas de contestations sont les suivantes :

- 1) L'acte d'engagement ;
- 2) Le présent cahier des prescriptions spéciales **«Lu et approuvé» avec la date et signature du concurrent à la dernière page et un paraphe sur chaque page du C.P.S ;**
- 3) Le bordereau des prix, le détail estimatif ;

En cas de contradiction ou de différence entre les pièces constitutives du marché, ces pièces prévalent dans l'ordre ou elles sont énumérées ci-dessus

## Article 4 : REFERENCE AUX TEXTES GENERAUX ET SPECIAUX APPLICABLES AU MARCHÉ

Le titulaire du marché sera soumis aux dispositions des textes généraux énumérés ci-après :

- Le Règlement du 29 juin 2015 relatif aux conditions et formes de passation des marchés pour le compte de l'Université Abdelamlek Essâdi, ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.
- Le Décret N° 2-01-2332 du 04 Juin 2002 approuvant le cahier des clauses administratives générales- EMO ;
- Le Décret N° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatifs aux marchés publics.
- Le Règlement Royal n° 330-66 du 10 Moharrem 1387 (21 Avril 1967) portant règlement général de la Comptabilité Publique.
- Le Dahir n° : 1-03-195 du 15 Ramadan 1424 (11 Novembre 2003) portant promulgation de la loi 69.00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes.